

PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A LA FICHE DE PRE- INSCRIPTION

Pièces requises pour l'enregistrement de votre demande :

- La déclaration de grossesse ou attestation du médecin ou si l'enfant est né, le Livret de famille complet (enfants + parents) ou extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018, « la fiche d'information et d'engagement à faire les 11 vaccinations obligatoires à mon enfant » complétée et signée

Pièces complémentaires pour obtenir le nombre de points correspondant à votre situation :

- Un justificatif d'emploi pour chacun des parents (bulletin de salaire, contrat, extrait Kbis)
- En cas de recherche d'emploi, un justificatif pôle emploi
- Si aîné inscrit en multi accueil de l'intercommunalité : une copie de la dernière facture
- En cas de situation de handicap (enfant ou parent) l'attestation MDPH correspondante

A défaut de réception des pièces complémentaires, avant la commission d'attribution des places, c'est le nombre minimum des points qui vous sera accordé.

Dossier à retourner :

Au guichet unique de votre secteur de proximité Caraman ou Nailloux, de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais, soit par courrier, par email ou remis en main propre :

Secteur de Nailloux :

Par courrier : Guichet unique Petite Enfance,
73 avenue de la Fontasse 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS.

Remise en main propre à la Coordinatrice Petite Enfance, au RAM de Nailloux, rue Jules Ferry,
maison des associations.

Par mail : preinscriptions.creches-tdlsud@terres-du-lauragais.fr

Secteur de Caraman :

Par courrier ou remise en main propre : Guichet unique Petite Enfance,
7 avenue du 8 mai 1945, 31460 CARAMAN– Tél : 05 62 18 42 80

Par mail : preinscriptions.creches-tdlnord@terres-du-lauragais.fr